

# Réunion du conseil municipal le 18/12/2024



Le conseil municipal se réunira le 18 décembre 2024 à 19h.

## **ORDRE DU JOUR :**

-- Délibération passage des indemnités de Mr Le Maire au taux maximum à partir du 01 janvier 2025.

- Information de décision de virements de crédit.

Questions diverses :

Formations et congés secrétaire, suppléance à prévoir.